uses citations, et vous pas? Ne

présent, il nous

nent le Saint du t du xx° siècle. rdre de la Pénide l'esprit chrélu goût pour les t imposé à ces endront de ce qui les règles de la e mollesse et de nonde d'aujour-

e, ils s'appliquede piété et aux urs maisons les teinte à la vertu Is observeront la ment le Tiersitaires de piété rop grand nomn sein que des ts, veillant à ce ce but « les Ternteries bouffontoute occasion tentations extéde jeunes filles la jeunesse surant un jour par Congrégations. On ne saurait trop le reconnaître et le proclamer ; le Tiers-Ordre voilà la Ligue Sainte contre les désordres des temps présents.

Ecoutez encore cet article si simple mais si énergique; c'est le second de la Manière de vivre: « Ils devront fuir avec la plus grande vigilance, les bals et les spectacles dangereux et les repas licencieux. Les voilà signalés et combattus « les théâtres et les réunions mondaines qui sont peut-être à l'heure présente, les fléaux les plus à craindre parmi tous ceux que nous avons mentionnés. »

Vous savez, chers Tertiaires, avec quelle insistance nous avons toujours tenu à ce point de la Règle. Plus d'une fois on a trouvé cette rigueur intempestive et exagérée, on a protesté au nom même des intérêts du Tiers-Ordre, prétendant que jamais il ne deviendrait le grand nombre — tel que le désire le Pape — si on ne transige avec cet article, en particulier. Soit! avons-nous toujours répondu, les Tertiaires seront le petit nombre, mais c'est le petit nombre qui se sauve. Quant au Souverain Pontife ce qu'il veut, c'est que le grand nombre s'élève jusqu'au niveau du Tiers-Ordre, et non pas que le Tiers-Ordre s'abaisse jusqu'au niveau du grand nombre. Avions-nous raison? Vous le comprenez, par ce cri d'alarme qui vient d'être jeté par la sentinelle vigilante d'Israël: « Le théâtre est, nous pouvons le dire, le danger du moment pour notre ville. » « Les soirées actuelles, sont excessivement périlleuses toujours, et la plupart du temps coupables. »

Eh bien oui! la ligue sainte c'est le Tiers-Ordre dont le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, a dit et redit: « Ma réforme sociale à moi, c'est le Tiers-Ordre. « Partout, ajoute-t-il, où « le Tiers-Ordre prospère et fonctionne sérieusement, les vices ont « diminué ou disparu, les mœurs sont devenues plus chrétiennes, la « foi s'est affermie, la ferveur a augmenté, la pratique des bonnes « œuvres a reçu une vive impulsion et les fidèles, formés à la divine « prudence du Christ évitent avec plus de facilité et a assurance les « pièges des hommes perfides qui cherchent par tous les moyens à éloi- « gner les Chrétiens du sein de l'Eglise. »

A la suite du Souverain Pontife, à la lumière des enseignements de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, nous ne saurions faire fausse route, par conséquent; vive notre Sainte Ligue! Vive notre Tiers-Ordre! Aimons-le! pratiquons-le! Propageons-le!